



## **Travailleuse ou travailleur social référent·e scolarisation en bidonville (« médiation scolaire »)**

Vous travaillerez au sein d'une équipe composée de quatre autres travailleuses et travailleurs sociaux chargé·es de l'accompagnement social global des familles et d'une directrice. Vous serez chargé·e spécifiquement de travailler avec les familles et leurs enfants l'assiduité scolaire dans le cadre du projet « scolarisation ». Ce projet sera porté par l'ensemble de l'équipe en partenariat avec l'Education Nationale et particulièrement le médiateur scolaire du CASNAV.

### **Vous serez notamment chargé :**

- D'être moteur sur la mise en œuvre du projet [scolarisation](#) qui s'articule autour de 4 axes :
  - Lever les freins matériels
  - Permettre une meilleure connaissance de l'institution par les parents dont les enfants sont scolarisés
  - Renforcer le sens donné à la scolarité au collège, pour les enfants et leurs parents
  - Le suivi individualisé de 40 à 50 enfants en grande difficulté scolaire
- De porter des projets pédagogiques transversaux entre AREA et les établissements scolaires et organiser les interventions du reste de l'équipe,
- Du reporting (dont le suivi de l'assiduité)
- De soutenir les parents dans les démarches administratives en lien avec la scolarisation
- De contribuer à l'analyse et la réflexion dans l'équipe
- De participer à l'élaboration et la mise en œuvre de projets collectifs
- De participer à la vie associative et éventuellement la coordination de bénévoles

### **Profil recherché :**

- Expérience conséquente (minimum 5 ans) dans le travail social et/ou l'enseignement
- Expérience significative de projets menés en partenariat avec l'Education Nationale
- Expérience du travail auprès de personnes en situation de précarité / de migration
  
- Capacité à évoluer en milieu conflictuel
- Capacité de travail en équipe
- Capacités d'adaptation
  
- Maîtrise des outils bureautiques

**Seraient un plus :**

- La maîtrise du Roumain ou du Romanès
- Expérience en milieu associatif

**Poste :**

- 35 heures, CDI
- Tickets restaurant
- Salaire brut selon expérience : à partir de 2 100 € et jusqu'à 2 750 € mensuels

Convention collective comprenant :

- Prise en charge abonnement transports en commun 100 %
- Prise en charge mutuelle salarié.e et enfants à charge 100 %
- 3 semaines de congés dit « saisonniers » en plus des 5 semaines de congés payés légaux. (3 semaines de CP obligatoires en août.)

**Procédure de recrutement :**

- Envoi CV et lettre de motivation jusqu'au 15/09/2020 : [accueil@area-asso.org](mailto:accueil@area-asso.org)
- Entretiens du 16/09/2020 au 30/09/2020.
- Début de contrat : début octobre

Merci de se reporter au projet scolarisation en ligne sur le site d'AREA.